ACTEUR

ARS Direction départementale du GARD

Environnement sonore Changements climatiques Aménagement du territoire Eau Environnement intérieur Santé-Environnement

La **Délégation Départementale de l'ARS (DD ARS)**, est l'**antenne de proximité** de l'Agence Régionale de Santé au niveau de chaque département.

Elle assure la traduction et l'adaptation des grandes orientations régionales (définies dans le Projet Régional de Santé – PRS) aux réalités et aux besoins spécifiques de chaque territoire départemental.

Voici une description de ses missions principales :

Représentation et Dialogue de Proximité

- **Lien avec les Acteurs Locaux :** Le Délégué Départemental est le représentant de l'ARS auprès du **Préfet de Département**, des élus locaux (maires, présidents d'intercommunalités), des professionnels de santé (médecins, infirmiers, etc.), des établissements, des usagers et des associations.
- **Animation Territoriale :** Elle anime les instances locales de démocratie en santé, comme le **Conseil Territorial de Santé (CTS)**, pour associer les acteurs à la définition des priorités de santé à l'échelle du département.
- **Partenariats :** Elle est le moteur de la signature et du suivi des **Contrats Locaux de Santé (CLS)** avec les collectivités pour financer des actions ciblées sur des problématiques locales (prévention, accès aux soins).

Déclinaison de la Politique Régionale

La DD ARS assure l'application concrète des trois grands axes de l'ARS au niveau départemental :

Organisation des Soins :

- **Lutte contre les Déserts Médicaux :** Elle met en œuvre les dispositifs d'aide à l'installation et soutient la création de **Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)** et de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (**CPTS**).
- **Parcours de Soins :** Elle facilite la coordination entre les établissements hospitaliers, les structures médico-sociales (EHPAD, handicap) et les professionnels de ville (DAC).

Santé Publique et Prévention :

- **Déclinaison des Plans :** Elle adapte et finance les actions de prévention et de promotion de la santé (vaccination, addictions, dépistage) en fonction des besoins locaux.
- **Santé-Environnement / Contrôle Sanitaire :** Elle est l'opérateur local pour le contrôle des eaux (potable, baignade), la gestion des alertes sanitaires environnementales et la lutte anti-vectorielle (moustique tigre) sur son département.

Gestion des Urgences et Sécurité Sanitaire

- **Veille et Alerte :** En lien étroit avec la préfecture, la DD ARS est en première ligne pour la **veille sanitaire** (surveillance des maladies) et la **gestion opérationnelle des crises sanitaires ou environnementales** au niveau du département.

Mise à jour de cette page :
05/11/2025

Personne contact

Maëlle DAMPFHOFFER
Responsable des Unités Prévention et Promotion de la santé environnementale et Réduction des inégalités territoriales
maelle.dampfhoffer@ars.sante.fr

Adresse et contact

Adresse
ARS Direction départementale du GARD
6, rue du Mail
30906 NÎMES
France

Site web
https://www.occitanie.ars.sante.fr/
Email
ars-oc-dd30-sante-environnement@ars.sante.fr

Consulter la carte des acteurs

- **Signalements :** Elle gère les signalements et les réclamations des usagers concernant la qualité des soins ou les risques environnementaux locaux (ex: suspicion de légionellose, non-conformité de l'eau).

En résumé, si le siège de l'ARS Occitanie à Montpellier/Toulouse **définit la stratégie** et alloue les ressources régionales, la **Délégation Départementale** met en œuvre cette stratégie, finance les projets locaux, et assure la **réponse de proximité** aux besoins de santé des habitants du département.

Descriptions de vos actions SE

La délégation départementale de l'ARS, au travers de son unité promotion et prévention en santé environnementale, agit au quotidien pour protéger la santé des habitants face aux risques liés à l'environnement : qualité de l'eau, de l'habitat, de l'air, des sols ou des lieux de vie, par la gestion des nuisances et pollutions, la sécurité sanitaire des milieux de vie, la gestion des alertes sanitaires et participation aux plans de prévention des risques.

Elle travaille avec les collectivités dans le cadre des Contrats Locaux de Santé pour intégrer la santé environnementale dans les actions menées sur les territoires. Ensemble avec ses partenaires institutionnels et territoriaux, elle contribue à créer des environnements favorables à la santé

Informations sur la structure

Sigle: ARS DD30

Type de structure: Service de l'Etat et assimilés

Principaux domaines d'activité

— Information, communication, sensibilisation
— Plaidoyer
— Conseils, expertise

Publics/participants

— Professionnels
— Élus
— Tout public

Territoire d'intervention

— Départements

Territoire d'intervention (détails): Gard